



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 8 décembre 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers  
Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier  
Siège #3 - Madame Caroline Pinette  
Siège #4 - Madame Nadia Hébert  
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon  
Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-12-306 / RÉSOLUTION ADOPTANT LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 2025-001 SUR L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS**

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 8 décembre 2025.

**ATTENDU QUE** le premier projet de règlement a été déposé à la séance du 8 décembre 2025.

Il est proposé par la conseillère Joséane Turgeon et appuyé par le conseiller Yannick Trépanier

**QUE** le premier projet de règlement 2025-001 concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments soit adopté.

Copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Le maire et les conseillers déclarent avoir lu ledit règlement.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **11 décembre 2025**.

  
\_\_\_\_\_  
Annick Girouard  
Directrice générale et greffière-trésorière

*2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0*  
*Téléphone : 819 353-3450 | Télécopieur : 819 353-3459*